

FEDARC AVOCATS, Avocats au Barreau du VAL D'OISE Comparant par **M^e Katy Cissé**
demeurant 55-57 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 PONTOISE - **T. 01.34.24.51.80**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur. Par-devant le JEX du Tribunal Judiciaire de
PONTOISE, Salle desdites audiences, Palais de Justice de Pontoise (Val d'Oise) 3 rue Victor Hugo

L'adjudication aura lieu le MARDI 29 AVRIL 2025 à 14H00

Aux requête, poursuites et diligences de : **DESIGNATION DES BIENS A VENDRE**

M^e Gilles PELLEGRINI, mandataire judiciaire, **A PONTOISE (95)**
demeurant 7/9 place de la Gare - La Varenne Saint-Hilaire – CS 60013 – 94214 Saint-Maur des Fossés, **Les Hauts de Marcouville**

agissant en qualité de mandataire liquidateur
de feu **nommé à cette**
fonction par ordonnance du tribunal judiciaire de
Paris en date du 15/02/2018, renouvelé par une
ordonnance en date du 1^{er}/10/2020, qui l'a désigné
mandataire des dossiers de l'étude de M^e Martine de
Carrasset-Marillier qui est décédée le 5/04/2018 et
qui elle-même désignée en qualité de liquidateur
de la procédure de Feu **ar**
un jugement en date du 25/04/2013. Ayant pour
Avocat constitué **FEDARC AVOCATS**, Avocats au
Barreau du Val d'Oise Comparant par **M^e Katy Cissé**

Cadastrés section AT n°74 pour 24a 11ca comprenant les
lots n°2012 et n°2135 et AT n°86 et AT n°113 volume 13
pour 3ha 48a 57ca comprenant le lot n°20683

Lot n°2012 : Un APPARTEMENT de 97,09m²
dans le hall 45 au rez-de-chaussée gauche
composé de : d'une entrée, d'un séjour, d'une
cuisine, de quatre chambres, d'une salle-de-bains,
d'une salle d'eau, d'un dégagement, wc. Avec les
108/11931^e des parties communes. **Lot n°2135 :**
Une CAVE au sous-sol, portant le n°1139. Avec les
1/11931^e des parties communes. **Lot n°20683 :**
Un BOX portant le n° 2897. Avec les 5/4594^e des
parties communes. **LES BIENS SONT INOCCUPÉS**

MISE à PRIX : 65 000 €

Disons qu'à défaut d'enchères, cette mise à prix sera baissée du tiers, puis de la moitié
Consignation pour enchérir : - 6.500,00 € par chèque de Banque à l'ordre de la CARPA à
valoir sur le prix - 12.000,00 € par chèque de banque à l'ordre de la CARPA à valoir sur les frais.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau du VAL D'OISE, les frais étant supportés par
l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Fait et rédigé à PONTOISE, le 3 mars 2025 signé, **M^e Katy Cissé**, Avocat.

RENSEIGNEMENTS : 1°) **FEDARC AVOCATS**, Avocats au Barreau du Val d'Oise Comparant par **M^e Katy Cissé**
demeurant 55-57 rue de l'Hôtel de Ville 95300 PONTOISE - **T. 01.34.24.51.80** - **E-mail : katycisse@fedarc.com.**

2°) **M^e Julie COUTURIER membre de JCD Avocats**, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008
PARIS - **T : 01.56.59.29.97 de 10h à 12h.** Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au
Greffes du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE (RG 25/00016), et en copie au Cabinet de M^e Katy
CISSE de 10h à 12h. Renseignements sur sites Internet : **www.avocats-ventes.com** et **www.licitor.com**